



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

JEUDI 8 MAI 2025 À 20h

(à la salle Polyvalente de l'Adret – Place Pont-Rouge 2)

LISTE DE PRÉSENCES

Membres collectifs :

Lise Keller (Point Commun / Fondation Nicolas Bogueret), Mélanie Laforge et Pierre-François Koull (Régie Burger, Coopérative Cité Derrière), Leuenberger Ueli (FCIL), Serge Baehler (FCLPA), Kim Durussel (Fondation HBM Camille Martin), Damien Clerc (FPLC)

Membres individuels :

Sylvie Fischer, Daniel Roth, Laura Arslan, Myriam Halimi, Tiago Larcher Monteiro, Andreia Maillard, Mariam Gill, Iain Morris, François Buchler, Hélène Conradin, Vanessa Di Santo, Cédric Oppikofer, Patrick Haissly, Stéphane Herzog

Personnes invitées :

Rachel Ducrot (MQPR), Odile Magnenat (coordinatrice du quartier), David Clemente (Régie Brun)

Personnes excusées :

Joana Da Silva, Jean-Patrick Bircher, Maria Bernasconi, Salima Moyard, Claude Dupanloup, Guy Musy, Caroline Monod, Valérie Droux Salvador

PROCÈS VERBAL

Sylvie Fischer, présidente, accueille les participants et participantes.

Elle présente ensuite les membres du Comité.

La convocation avec l'ordre du jour a été envoyée aux membres le 23.04.2025.

La présidente ouvre la séance, rappelle les différents points soumis à l'Assemblée et demande si des points sont à ajouter aux divers.

1. Approbation du PV de l'AG ordinaire 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24.04.2024 a été envoyé aux membres le 07.05.2025.

Un changement à la page 4 est demandé par le représentant de la FCIL. Ce changement est le suivant : "L'Espace Quartier est mis gracieusement à disposition par la FCIL..." en lieu et place de "L'Espace quartier est désormais loué à la FCIL..."

Le PV de l'AG de 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents, moyennant la modification demandée ci-dessus.

2. Présentation du rapport d'activité 2024 du comité

Sylvie Fischer explique la réflexion menée en particulier avec Odile Magnenat (coordinatrice du quartier) qui a abouti à un nouveau rapport d'activité. Ce dernier permet de présenter tous les événements portés de façon collaborative par les partenaires du quartier. Un code couleur correspond à chaque instance qui organise des activités. Ce rapport d'activité est partagé par l'AVV et le service des affaires sociales et du logement de la Ville de Lancy.

Sylvie Fischer profite de souligner la coordination mise sur pied entre les différents acteurs du quartier de Pont-Rouge ; en effet, cette coordination, maillon essentiel du vivre-ensemble, permet l'élaboration rapide de réponses adéquates aux questions et/ou problèmes communautaires.

Sylvie Fischer remercie tous les partenaires pour leur engagement dans l'organisation des événements et commente les activités qui se sont déroulées en 2024.

3. Présentation des comptes 2024 et du rapport de vérification

Daniel Roth présente la structure du rapport.

Comptes 2024 et Rapport de contrôle

Les résultats financiers de l'exercice 2024 sont exposés par Daniel Roth, trésorier.

En résumé :

Les produits totalisent CHF 7'113,95 dont :

- CHF 2'680.- de cotisations : individuelles 79 payants (CHF 1'580.-) et 11 collectives (CHF 1'100.-)
- CHF 440.- (dons membres/non membres)
- CHF 893,95 (buvette vide grenier et fête de quartier)
- CHF 2'600.- de subvention de la Ville de Lancy
- CHF 500.- (autres produits)

Les dépenses se montent au total à CHF 5'905,60, dont :

- CHF 3'085.- pour fêtes et autres animations
- CHF 1'341,10 pour frais d'entretien de l'EQ (frais répartis entre VL et AVV)
- CHF 1'079.- pour frais administratifs et communications
- CHF 400.- Amortissement mobilier tente et audio

Bénéfice : CHF 1'208,35

Proposition de répartition du résultat excédentaire :

- **Nouveau Fond communication** CHF 1'000 (réserve pour changement appellation et nouveau RA)
- Fonds propres 208,35

Quant au Passif du bilan, le total est de CHF 4'642.35, dont :

- CHF 215.- facture à court terme
- CHF 2'101,60 fonds propres
- CHF 1'325,75 réserve pour le fonds animation.
- CHF 1'000.- le fond communication

M. Cédric Oppikofer donne lecture du rapport de vérification des comptes. Suite aux contrôles effectués en compagnie de M. David Mathys, il a été constaté que les données sont conformes à la situation financière et que les comptes sont tenus avec clarté et précision. En conclusion, il est proposé de donner décharge au trésorier et au comité pour les comptes de l'exercice 2024.

4. Approbation du Rapport d'Activité et des comptes

Soumis au vote de l'Assemblée par la présidente, le rapport d'activité du comité et les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés à l'unanimité.

5. Élections du comité et de l'organe de contrôle des comptes

Les membres sortants se représentent, soit :

- Laura Arslan (membre individuelle / chargée de l'Espace quartier)

- Damien Clerc (membre collectif pour la FPLC)
- Joana Da Silva (membre individuelle)
- Sylvie Fischer (membre individuelle / présidente)
- Tiago Larcher Monteiro (membre individuel)
- Daniel Roth (membre individuel / trésorier)
- Myriam Halimi (membre individuelle / chargée de la communication)
- Andreia Maillard (membre individuelle / secrétaire)

Dans cette composition, le comité est élu à l'unanimité.

Pour le contrôle des comptes :

- David Mathys et Cédric Opikoker acceptent de reconduire le mandat de vérification des comptes pour l'exercice 2025 et sont élus à l'unanimité.

6. Modification des statuts

Deux modifications statutaires sont soumises à l'Assemblée :

a) Changement du nom de l'association

Sylvie Fischer présente la proposition de changement de nom de l'association. Elle donne quelques éléments historiques liés aux différentes appellations du quartier. Après 5 ans d'existence, le nom *Adret Voies Vives (AVV)* prête à confusion pour de nombreux habitant·es, notamment en raison de son manque de cohérence le nom du quartier : Pont-Rouge.

La proposition est donc faite de renommer l'association

AQPR – Association du Quartier de Pont-Rouge.

Une discussion s'ouvre autour de ce changement :

- Faut-il intégrer le mot « habitant » dans le nom ?
Sylvie Fischer répond que le terme quartier englobe aussi bien les habitant·es que les partenaires et usager·ères du quartier. Cette volonté d'inclure toutes les personnes vivant ou étant actives dans le quartier, dans une optique de co-construction, fait partie de l'ADN de l'association.
- Qu'en est-il de l'intégration du groupe Malet ?
Tiago Larcher Monteiro rappelle que, dès sa création, le périmètre de l'AVV a englobé tout le quartier y compris le groupe Malet. Maintenant que le quartier de Pont-Rouge est terminé, il est essentiel de parvenir à inclure davantage la seconde partie du quartier.
Pour aller dans cette direction, une fois les changements de noms et d'identité visuelles finalisés, il sera nécessaire de communiquer largement et de relancer un appel aux membres.

Au terme de cette discussion, la modification du nom de l'association est adoptée à l'unanimité, moins une abstention.

b) Modification de l'article 14 al. 1 des statuts

Actuellement, les statuts prévoient une participation obligatoire de représentants de fondations ou coopératives au comité.

Il est rappelé que le statut de « membres collectifs » concerne :

1) Les locataires d'espaces ouverts au public et/ou abritant des activités commerciales soit, actuellement :

- Pharmacie Medbase Lancy Pont-Rouge
- Restaurant Adretissimo D'Alma Sarl
- Cargill International SA
- Association Un Brin Créatif

2) Les fondations immobilières et coopératives de Pont-Rouge en tant que membres fondateurs, soit :

- Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
- Fondation communale pour le logement des personnes âgées à Lancy FCLPA / HAGES
- Fondation communale immobilière de Lancy FCIL
- Société coopérative pour la création de logements CopLog
- Fondation Nicolas Bogueret / Point Commun Sarl
- Fondation HBM Camille Martin
- Coopérative Cité Derrière

Le Comité propose d'assouplir cette règle, en fixant la composition du comité entre 3 et 9 membres élus par l'Assemblée générale, en précisant que si possible, des représentants des deux types de membres (individuels et collectifs) y siègent.

Discussion :

- Est-il nécessaire de prévoir dans les statuts la présence de représentants des fondations ?

Il est rappelé que les membres collectifs sont représentés au sein du comité de pilotage du plan de cohésion sociale du quartier de Pont-Rouge ; bien que souhaitée, leur participation au comité élu de l'association ne doit pas être une obligation formelle.

Les membres individuels sont aujourd'hui plus nombreux que les membres collectifs. La fixation de quotas de membres individuels et collectifs afin de prévenir le risque d'un déséquilibre est jugé inutile.

Au terme de cette discussion, la modification de l'article 14 al. 1 est adoptée à l'unanimité.

7. Présentation du budget 2025 et fixation du montant des cotisations annuelles

Daniel Roth présente le budget prévisionnel pour l'année 2025.

Il est légèrement inférieur à celui de l'année précédente, en raison notamment d'un changement dans la prise en charge du nettoyage de l'espace quartier : la Ville de Lancy prend désormais à sa charge l'intégralité des frais de nettoyage de l'Espace Quartier, ce qui représente une économie significative pour l'association.

Les postes budgétaires concernant les animations et l'administration restent identiques à ceux de l'exercice précédent.

Le budget présenté est équilibré.

Le Comité propose de **maintenir le montant des cotisations annuelles** :

- CHF 20.- pour les membres individuels
- CHF 100.- pour les membres collectifs

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. Divers

Perspectives 2026

Sylvie Fischer évoque les préoccupations actuelles autour des groupes de travail, animation et aménagement du quartier. Le Quartier de Pont-Rouge est désormais entièrement aménagé et ne nécessite plus autant d'engagement participatif. Certains projets comme les bacs potagers peinent néanmoins à être mis en place du fait du manque d'espaces adéquats.

Le Groupe Animation fait face à une baisse d'engagement : de moins en moins d'habitants participent activement aux groupes de travail même si le public est au rendez-vous lors des événements proposés par ce même groupe. La question se pose alors : comment encourager davantage la participation des habitant·es ?

Après en avoir discuté avec des membres du comité de l'association, Odile Magnenat expose un projet de nouvelle organisation. Il s'agira de proposer des démarches simplifiées visant à redonner du pouvoir d'action aux habitant·es, en facilitant la possibilité d'organiser des initiatives/projets à plus petite échelle.

Voici l'ébauche de ce nouveau **dispositif participatif** :

- Mise en place d'un **seul groupe de travail (GT) sur le quartier ouvert à toutes et tous**

- Chaque habitant·e souhaitant proposer un projet pourrait remplir une **fiche projet**, puis présenter sa proposition lors d'une séance du GT Quartier
- Ces projets, une fois validés pourraient être accompagné d'un soutien financier
- L'objectif est de **favoriser la mise en place de plus de petits projets portés par les habitants**

Un travail de communication renforcé devra être mis sur pied, à la fois pour le nouveau nom et identité visuelle de l'association de quartier mais aussi pour que toutes les personnes impliquées dans le quartier soient au courant du nouveau dispositif participatif.

Les "traditionnels" événements du quartier (Fête de Quartier, escalade, Pont-Rouge est à vous) seront désormais coordonnés par la Maison de quartier Pont-Rouge, la Ville de Lancy et l'Association du Quartier de Pont-Rouge (AQPR).

Odile Magnenat invite les participant·es à partager leurs idées et suggestions pour améliorer les canaux de communication existants et renforcer la participation.

Événements à venir

- **24 mai 2025 - Pont-Rouge est à vous**
- **11 juin 2025 - "Sillage sauvage"** : vernissage d'une œuvre artistique réalisée sur commande, en collaboration avec les habitant·es du quartier, la Ville de Lancy, l'AQPR et l'État de Genève.
- **6 septembre 2025 - Fête de Quartier**

Clôture de l'Assemblée : 21h19